



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers Asquais,

Je ne peux pas commencer l'année 2016 sans parler des événements tragiques. Nous avons été choqués par l'horreur des assassinats qui ont endeuillé notre pays, visant principalement à ébranler les valeurs fondamentales de notre République et de la Démocratie.

Toutefois, à ceux qui veulent détruire notre société par la violence, le fanatisme et l'obscurantisme, nous devons prouver que malgré tout, la vie continue et nous resterons solidaires face à la menace du danger et du chantage.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Asquais qui ont fait le choix de rejoindre notre petite communauté. Si ce n'est déjà fait, je serai très heureux de les recevoir à la mairie afin de faire plus ample connaissance.

Je souhaite vous apporter un modeste éclairage sur les actions que nous avons menées au cours de l'année 2015, soucieux de gérer au mieux le budget sans endettement, nous avons axé notre principal effort sur les incontournables travaux d'entretien des bâtiments communaux, de la voirie et de la mise en conformité de certaines installations, au regard de la législation toujours évolutive. Les travaux prévus au budget 2015 ont été réalisés en totalité.

Pour 2016, si nos finances nous le permettent, notre programme sera un peu plus ambitieux avec l'étude de l'aménagement de la Place du Mascaret et la création de places de parking et d'espaces végétalisés, ainsi que la réhabilitation de l'ancien appartement de fonction situé au dessus de la mairie, le remplacement du paratonnerre de l'église, la création de trottoirs ainsi que la suite de la collecte des eaux pluviales dans le bourg. Sont également programmés l'achat d'un défibrillateur et pour les deux classes d'Asques, la dotation de matériel numérique. Nous continuerons toujours à améliorer le cadre de vie des Asquais.

Nous rappelons que pour les enfants de l'école primaire d'Asques, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont pris en charge par la Mairie en totale gratuité pour les bénéficiaires.

Nous nous rapprochons des autorités compétentes afin d'étudier la faisabilité d'une nouvelle tranche d'assainissement collectif sur notre commune.

Chaque membre du Conseil, tout en conservant sa personnalité, a su accepter le point de vue de l'autre et prendre les décisions allant dans l'intérêt de nos administrés.

J'aurai une pensée profonde pour ceux qui nous ont quittés durant l'année ainsi que pour leurs familles.

Je remercie le Personnel Municipal, les membres du Conseil ainsi que les Associations pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée dans l'exercice de mes fonctions de Maire.

Asquais, Asquaises, je vous souhaite une bonne année, espérant de tout cœur qu'elle soit moins sinistre que celle que nous venons de passer.

Jean Mora

AU CONSEIL MUNICIPAL

« Au conseil municipal » ne constitue pas la copie in extenso des comptes-rendus des séances du conseil, cette rubrique vous permettra néanmoins de suivre nos travaux et l'essentiel de nos délibérations. Celles-ci sont consultables en mairie sur le registre.

Séance du 11 Février 2015

Présentation du projet de mutualisation CCCF

La loi sur la réforme des collectivités impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'est rendu à une première visite le 19 janvier, avec France AUGUSTE, à la Communauté des Communes du Fronsadais, pour remettre le questionnaire du schéma de mutualisation. L'étude pour le canton est établie par le Groupe « ECOFINANCE ». Un deuxième questionnaire sur le temps de travail des agents a été renvoyé par mail le 6 février au responsable du groupe. La commune a signalé que certains services étaient déjà mutualisés, l'objectif étant de réduire les coûts financiers.

Site Internet

Mmes Sylvie CHANIOLEAU et Claudine ARNAUD présentent au Conseil Municipal les devis concernant la création du site internet de la commune, suite aux rencontres avec différentes entreprises. Après concertation, le conseil décide de retenir l'entreprise The French Madeleine.

Changement de locataire (bâtiment communal)

Suite à la lettre de demande de résiliation de bail de Mme Karine BOTHEREL en date du 24 janvier 2015, le logement communal, situé 50 rue de l'Eglise, sera libre au 1^{er} mai 2015.

Deux demandes pour ce logement ont été réceptionnées en Mairie :

Mme Noëllie FRUITIER, deux enfants

Melle Samantha CAZAUX et Mr Kévin LARME, enfant à naître en 2015

Mme Murielle DARCOS, 1^{er} adjointe, déléguée à l'action sociale, propose une mère de famille seule avec sa fille, actuellement suivies par le service social de la commune et par les services de la MDSI de Libourne.

Mme Murielle DARCOS explique au conseil que suite à la réunion d'adjoints en date du 5 février 2015, il a été décidé d'accepter la demande de Mme Noëllie FRUITIER, vivant seule avec ses deux enfants et dont le revenu correspond au tableau d'affectation des logements sociaux communaux.

Point sur l'aménagement de la Place du Mascaret

Mr Allain SEBILLE fait part au conseil municipal de l'avancement du projet et du prix de l'étude géologique.

Mme Vanessa LAURENT propose une étude et des plans avec un certain nombre de places de parking. Le conseil a un avis partagé quant à la priorité du projet : places de parking ou liaison promenade. Mr le Maire indique qu'il faudra revoir le projet quand toutes les propositions seront reçues. Il signale que le projet de la mosaïque sera pris en compte dans cette même étude.

Concession

Mr VANRAET, fils de VANRAET Alain et Marie Thérèse, anciens habitants de la commune en 1960, rue de la Vierge, a demandé la permission d'inhumer sa sœur Catherine VANRAET, décédée à Langon le 16 janvier 2015, dans la concession n°552, où était déjà inhumée sa maman, Marie Thérèse VANRAET en 1960.

Demande acceptée.

Il souhaite également l'achat d'une concession plus grande pour la construction d'un caveau familial afin de ramener son père, Alain VANRAET, qui se trouve au cimetière à Bordeaux. La concession n°552 serait alors rétrocédée à la commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la vente d'une concession à Mr VANRAET.

Séance du 25 mars 2015

Mr le Maire informe le Conseil de la démission de Mme Vanessa Laurent et l'accepte.

Autorisation de signer la convention avec la CCCF, concernant l'ouverture des accueils de loisirs le mercredi après midi

La réforme des rythmes scolaires et le décret n°2014-1320 du 3/11/2014 d'application immédiate, ont modifié et redéfini la réglementation et les notions des activités périscolaires et extrascolaires. Ainsi, la CCCF gère les accueils du mercredi après midi et pendant les vacances conformément à ses statuts actuels.

Dans l'attente des modifications statutaires de la CCCF qui permettront d'intégrer l'évolution de la réglementation instaurée par le décret n°2014-1320 du 3/11/2014, il est demandé aux communes du canton de déléguer ou non l'organisation d'accueil des enfants au sein des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) le mercredi après midi pendant les périodes scolaires à la CCCF.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

Choix du prestataire pour la gestion des permis de construire et autres documents d'urbanisme

Mr le Maire présente au Conseil Municipal les rapports concernant la gestion des permis de construire et autres documents d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015 (fin de la mise à disposition gratuite du service instructeur de la DDTM). Deux offres :

Le Pays du Libournais : sur la base d'une convention de prestation de service. Le Pays vérifie la compatibilité du projet avec les règlements en vigueur de la Commune. Il rédige un projet d'avis, il propose un accompagnement technique lors de contentieux.

Recrutement de 3 agents minimum (1 agent TC = 300/350 actes par an).

Le coût : Versement à la création du service 800 € par commune + facturation à l'acte d'un montant forfaitaire de 150 € avec l'application d'un coefficient pour chaque type d'actes instruits :

Permis de construire / de démolir : coef. 1

Déclaration préalable : coef. 0.8

CU type B (opérationnel) : coef. 0.4

CU type A : coef. 0.2

Permis d'aménager : coef. 2

Le SDEEG : propose une mutualisation de service instructeur à l'échelle de la Gironde, par le biais d'une convention d'une durée de 3 ans, avec possibilité de la dénoncer à tout moment avec préavis de 6 mois. Le SDEEG assure l'instruction des autorisations et des actes et une assistance juridique. Facturation à l'acte d'un montant forfaitaire de 150 € avec application d'un coefficient pour chaque type d'actes instruits :

Permis de construire : coef. 1

Permis de démolir : coef. 0.8

Déclaration préalable : coef. 0.7

CU type B (opérationnel) : coef. 0.4

CU type A : coef. 0.2

Permis d'aménager : coef. 1.5

Après concertation, le conseil décide de retenir la proposition du Pays du Libournais à 9 voix pour et 1 abstention

Demande de subvention pour la mise en conformité des aménagements prévus pour les piétons : pose de bordures

Monsieur le Maire expose le projet de réfection de la chaussée pour création d'un cheminement piéton, dont le coût prévisionnel des travaux s'élève à 10 485.25 € TTC. Ce dossier est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Général pour l'exercice 2015, dans le cadre du FDAVC, à hauteur de 35 % et d'une subvention dans le cadre de la DETR.

Mr le Maire demande l'accord du conseil.

Le conseil accepte à l'unanimité ces demandes de subventions.

Mr le Maire explique qu'il était prévu des travaux de réfection de la route de St Romain (trottoirs + caniveaux), mais que le devis s'élève à 40 000 €. Le conseil souhaite reporter ces travaux et demandera plusieurs devis. Mr C. Henry signale qu'il sera difficile de réaliser tous les travaux de voirie cette année.

Demande de subvention pour le projet « école numérique », classe de CE et CM, auprès du Conseil Général de la Gironde et de la Préfecture dans le cadre de la DETR

Mme Murielle DARCOS expose le projet des institutrices, « école numérique », qui consiste à équiper les classes primaires d'Asques de vidéo projecteur interactif et 10 notebooks tactiles pour les élèves. Le coût de cet achat s'élève à 10 861.84 € HT soit 13 034.21 € TTC.

Ce dossier est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Général et pourrait bénéficier d'une réserve parlementaire de Mme la Sénatrice.

Le conseil accepte à l'unanimité ces demandes de subventions.

Séance du 9 avril 2015

Vote du compte administratif et compte de gestion 2014

M. le Maire présente le compte de gestion 2014 du receveur de la Commune. Il est voté à l'unanimité. M. le Maire présente ensuite le compte administratif 2014. Mr Allain Sébille prend la présidence de la séance et Mr Christophe Henry explique comme suit :

Fonctionnement

- Dépenses	309 731,34
- Recettes	390 523,75
Excédent 2014	80 792,41
Report excédent 2013	110 320,57
Excédent à reporter 2015	191 112,98

Investissement

- Dépenses	136 471,12
- Recettes	79 944,34
Déficit à reporter 2015	- 56 526,78

En l'absence de monsieur le Maire, le conseil municipal vote le compte administratif 2014 à l'unanimité.

Affectation du résultat 2014

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2014 s'élevant à 191 112.98 €, le besoin de financement de la section d'investissement est de 56 526.78 €. Le conseil municipal décide à l'unanimité que 56 526.78 €

seront versés au compte 1068 pour l'affectation en réserves d'investissement et 134 586.20 € au compte 002 en report de fonctionnement pour le budget primitif 2015

Vote des taux des 3 taxes locales d'imposition

Monsieur le Maire présente les propositions de la commission des finances concernant l'augmentation des taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2015. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 1.5 %, d'appliquer donc le coefficient de variation proportionnelle de 1.014998, ce qui fixe les taux pour l'année 2015 :

Taxe habitation : 17.68 %

Taxe foncière bâti : 28.70 %

Taxe foncière non bâti : 79.97 %

Vote à l'unanimité

Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire présente les propositions des subventions attribuées aux associations. Les élus impliqués dans les associations n'ont pas participé au vote de leur subvention.

Vote des subventions à l'unanimité des élus pouvant se prononcer.

Vote du budget primitif 2015 :

Monsieur Christophe Henry présente le projet de budget primitif pour 2015. Le budget est arrêté à la somme totale de 634 337 €, avec 474 711 € pour la section de fonctionnement et 159 626 € pour la section d'investissement. Les dépenses réelles d'investissement prévues pour 2015 concernent principalement des travaux de voirie, des aménagements de bâtiments communaux, des achats de matériels informatiques et techniques.

Le budget primitif 2015 est adopté à l'unanimité. Les recettes attendues équilibrent le budget.

Séance du 24 juin 2015

Titularisation de Noëlle FRUITIER

Noëlle FRUITIER a terminé son année de stage et a effectué ses 5 jours de formation obligatoire. Elle sera donc titularisée au 1^{er} février 2015.

Modification d'affectation du résultat 2014

Mr le Maire présente au Conseil Municipal une demande du percepteur de Libourne concernant l'affectation du résultat 2014. Le conseil se positionnera sur la délibération après entretien avec le percepteur.

Demande de subvention pour la mise en conformité des aménagements prévus pour les piétons : pose de bordures

Monsieur le Maire expose le projet de réfection de la chaussée pour création d'un cheminement piéton, le coût prévisionnel des travaux a été modifié, il s'élève à 12 976.80 € TTC. Les dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental dans le cadre du FDAVC, et auprès des services de l'état dans le cadre de la DETR devront être modifiés.

Mr le Maire demande l'accord du conseil.

Le conseil accepte à l'unanimité ces modifications de demandes de subventions.

Reprise de compétence d'instruction de l'urbanisme

Mme Darcos Murielle explique au conseil municipal que le POS a été approuvé le 13/10/98 et le PLU le 16/10/2007. Par délibération du 24/09/2007, la commune a décidé de confier aux services de la Direction De l'Équipement l'instruction des actes ADS.

Vu qu'à compter du 1^{er} juillet 2015, fin de mise à disposition gratuite du service instructeur de la DDTM et vu la décision du conseil de confier la gestion des actes ADS au Pays du Libournais en date du 25/03/2015, il faut reprendre temporairement la compétence de l'instruction d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à reprendre temporairement la compétence pour l'instruction des actes ADS.

Renouvellement de la convention avec la poste

Mme Darcos Murielle explique au conseil municipal que, depuis plusieurs années, la Poste a souhaité proposer à la Commune d'Asques la gestion d'une agence postale communale.

Cette convention arrivant à son terme, il serait souhaitable de la renouveler. Elle établit les conditions dans lesquelles certains services de la poste sont proposés en partenariat avec la commune, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties. En contrepartie la commune bénéficie d'un remboursement sur salaire de 1 000 € par mois.

Il est proposé à l'assemblée d'adopter les termes de cette convention de partenariat pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} juin 2015.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention relative à l'organisation d'une agence postale communale, pour une durée de 3 ans.

Convention de mise à disposition sur la commune d'un poteau relais radio

Monsieur Le Maire indique que suite à un entretien avec le responsable de la Société RTS Communication, de

Garros, il est nécessaire d'installer un poteau relais radio sur la commune pour une durée de 3 mois, à compter du 9 juin 2015 et jusqu'au 09 septembre 2015. Cette installation sera effectuée par l'entreprise et celle-ci propose une indemnité de 500 euros.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter les termes de cette convention de partenariat.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Acceptation du montant FDAEC 2015

Mme Arnaud Claudine fait part aux élus des modalités d'attribution, du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) 2015.

La réunion cantonale, du 24 avril 2015, présidée par Monsieur Jean Galand, Conseiller Départemental, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 7 976.85 €.

Le conseil accepte à l'unanimité l'attribution de la subvention de 7 976.85 €, au titre des investissements

Autorisation pour Mr le Maire d'ester en justice

Mr le Maire indique que par lettre en date du 4 juin 2015, le Cabinet d'Avocats SUTRE, BOUSQUET et PEJOINE, a notifié à la commune la requête présentée par la locataire du logement Rue de l'Ecole, concernant les travaux d'amélioration de son logement.

Considérant qu'il importe d'autoriser Monsieur le maire à défendre les intérêts de la commune dans cette affaire, le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à ester en justice auprès du tribunal compétent dans cette requête.

Tarif des repas de la cantine pour la rentrée prochaine

Mme Darcos Murielle rappelle que les tarifs de la cantine étaient à 2.25 € pour les enfants et de 4.50 € pour les adultes. Elle propose une augmentation pour la rentrée prochaine.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le prix du repas pour les usagers du restaurant scolaire d'Asques à 2.30 € pour les enfants et à 4.60 € pour les adultes, à partir 1^{er} septembre 2015.

Subvention pour les associations : Adolescence Voile, Chasse et Asques Nautique

Mme Arnaud Claudine fait état des subventions non attribuées aux associations :

Adolescence Voile : association en sommeil, donc pas de subvention pour cette année. Chasse : une subvention de 300 € sera attribuée pour 2015. Asques Nautique : l'association ne demande pas de subvention pour cette année.

Projet PEDT

Mme Darcos Murielle expose le nouveau projet PEDT pour la rentrée scolaire 2015/2016. Mr Christophe Henry propose au conseil de valider le comité de pilotage en commission consultative pour acter ses compétences.

Projet d'amélioration des toilettes de la Halte Nautique

Mr le Maire souhaite faire réaliser des travaux de rénovation pour les toilettes de la halte nautique à l'étage et condamner les toilettes publiques.

Séance du 28 septembre 2015

Présentation et choix du projet d'aménagement de la Place du Mascaret

Monsieur le Maire annonce la présence de Mr Bernard BAZIN. Son entreprise a été retenue par la commission « Voirie – Bâtiments », qui s'est réunie le 11/09/2015, pour la prestation « réalisation des APS, APD et DCE », concernant les travaux de réaménagement de la Place du Mascaret.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal valide l'avant projet n°1, mais avec les modifications suivantes :

- pas de mur de soutènement sur le talus, uniquement du gazon
- installer deux places pour les deux roues

Il est demandé à Mr Bernard BAZIN d'établir les devis et de prévoir les travaux en plusieurs tranches, si possible.

Délibération modificative comptable n°2

Mr Christophe HENRY présente au Conseil Municipal les modifications à apporter au Budget 2015, section investissement. Il s'agit d'une augmentation de crédits de 300 € pour le compte emprunt et la création du compte 2041 de 800 € afin de régler la dotation au Pays du Libournais pour l'instruction ADS. Soit un montant de 1 100 € en dépenses et en recettes. Le conseil municipal accepte à l'unanimité .

Validation des nouveaux statuts de la CCCF

Suite à la refonte des cantons, il est nécessaire d'accepter la modification de la dénomination de l'EPCI. De plus, il est demandé aux communes du canton d'autoriser ou non la CCCF à prendre la compétence tourisme pleine et entière.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise Mr Le Maire à signer les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Fronsadais.

Validation des nouveaux statuts du SIRP

Mme Murielle DARCOS lit le compte rendu de la réunion syndicale du SIRP Asques – St Romain la Virvée, qui a eu lieu le mercredi 23 septembre, ainsi que le projet des nouveaux statuts. Il est prévu de modifier les articles 2, 5, 7 et d'annuler l'article 6.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise Mr Le Maire à signer les nouveaux statuts.

Elections régionales

Monsieur le Maire informe le Conseil que les élections régionales auront lieu le 6 et 13 décembre 2015.

Point sur les travaux 2015 et 2016

Mr Allain SEBILLE informe le Conseil que la subvention FDAVC 2015, pour le « Cheminement piétons » a été refusée par la Conseil Départemental. Le ralentisseur route de St Romain a été installé cet été. L'installation des panneaux d'isolation phonique au restaurant scolaire et halte nautique seront installés pendant les vacances scolaires. Le conseil municipal valide l'achat d'un groupe électrogène cette année.

Mme Sylvie CHANIOLEAU demande un panneau au port pour indiquer les poubelles et des travaux d'entretien au ponton.

Mr Christophe HENRY indique que des subventions vont être attribuées pour le renforcement des lignes « connexion haut débit ». Mr Le maire va prendre contact avec la Communauté de Communes du Fronsadais.

Séance du 04 novembre 2015

Dossier de Consultation des Entreprises concernant le projet d'aménagement de la Place du Mascaret

Monsieur le Maire détaille le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) concernant les travaux de réaménagement de la Place du Mascaret.

Le montant estimatif est de 108 280 € HT

Le Conseil Municipal souhaite faire une étude des projets futurs afin de réaliser un prévisionnel budgétaire sur plusieurs années, avant de prendre une décision.

Délibération modificative comptable n°3

Mr Christophe HENRY présente au Conseil Municipal les modifications à apporter au Budget 2015. Il s'agit d'augmentation et diminution de comptes existants, suite à la modification de l'affectation du résultat 2014.

Résultat de fonctionnement reporté : 103 847.02 €

Affectation en Investissement (1068) : 87 265.96 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Préparation des travaux 2016 et dossier FDAEC

En préalable, Monsieur le Maire et Mr Allain Sebillé font remarquer que les travaux inscrits au FDAEC 2015 ont été réalisés. Menuiseries et peintures du logement communal, isolation phonique Cantine et Halte Nautique, remises aux normes électriques des bâtiments communaux, ralentisseur, rampe d'accès handicapés, photocopieur, ordinateur et groupe électrogène. Ils proposent les travaux suivants pour le budget FDAEC 2016 :

Mise aux normes du paratonnerre : 3 devis :

LAUMAILLE 6 987.63 € HT

BODET 7 045.00 € HT

ACH—NHP 7 437.40 € HT

Menuiseries secrétariat / mairie

Couverture Sacristie

Réhabilitation du logement au dessus des écoles

Achat matériel technique : pompe à eau et souffleur

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde (SDCI)

La loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République « NOTRe », prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI).

Mr le Maire et Mme Murielle DARCOS présentent au Conseil le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde, reçu en Mairie le 22 octobre. (Principaux changements pour le Libournais) :

Fusion de la CALI et du Sud-Libournais

Extension du périmètre du Syndicat Intercommunal d'études, de travaux et d'aménagement et du Syndicat Intercommunal d'aménagement hydraulique du Bassin (SIAH).

Dissolution du Syndicat d'Electrification.

Dissolution des Syndicats de collèges et lycées avec une reprise de gestion par le Conseil Départemental pour les collèges et par le Conseil Régional pour les lycées.

Fusion de la Communauté d'Agglomération issue de la fusion de la CALI et de la Communauté de Communes du Sud Libournais, avec la CDC du Canton de Fronsac et la CDC du Grand St Emilionnais, au plus tard en 2021.

Fusion de certains Syndicats des Bassins Versants

Bilan de la rationalisation : 37 EPCI aujourd'hui à 23 dont 1 métropole, 2 Communauté d'Aglo. et 20 Communauté de Communes.

De 234 Syndicats et PETR à 181.

Mise à disposition de personnel pour le secrétariat du SIRP

Mme Murielle DARCOS explique qu'il faut établir une convention de mise à disposition de personnel pour le secrétariat du SIRP Asques – St Romain la Virvée.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise Mr Le Maire à signer la convention.

Délibération pour le paiement des heures TAP

Mme Murielle DARCOS annonce que les heures « Temps Activités Périscolaires » pour l'année scolaires 2015 / 2016 seront rémunérées entre 20 et 60 € de l'heure, soit à des associations soit à des personnes physiques.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Séance du 09 décembre 2015

Délibérations fixant les tarifs communaux 2016

- LOYERS: Les loyers des appartements et du bureau augmenteront de 0.08% à partir du 01/01/2016 suivant l'indice de référence des loyers (IRL) du 2ème trimestre 2015. Voté à l'unanimité.

- CIMETIERE : Le prix du m² pour une concession au cimetière communal n'augmente pas, il reste à 46 €. Voté à l'unanimité.

- TARIFS POUR LE PONTON ET L'HIVERNAGE : Le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de stationnement au ponton d'accueil au 01/01/2016.

L'hivernage est réservé aux propriétaires résidant dans la commune.

- LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Le conseil municipal, après discussion, décide à l'unanimité de ne pas augmenter le montant de la location réservée aux Asquais, il reste à 180 €. La caution passe de 76 € à 80 €. Un nouveau contrat de location a été mis en place, avec une surveillance plus exigeante pour le bruit (à l'intérieur et extérieur de la salle), sous peine de poursuites.

Travaux PACT de la Gironde

Mr Allain Sebillé signale au Conseil qu'un rendez-vous avec Mr CHEVALIER du PACT de la Gironde a eu lieu le mardi 10 novembre, concernant les travaux du logement 87 Rue de l'Ecole. Afin de faire financer l'étude de faisabilité par la Région, il est obligatoire de s'engager à faire des travaux d'amélioration énergétique. Pour le moment, la Région a donné un accord favorable pour le financement de l'étude. Une délibération sera à prendre par le Conseil Municipal sur la faisabilité du projet.

Préparation des travaux 2016 et dossier FDAEC

En préalable, Monsieur le Maire fait remarquer que les travaux inscrits au FDAEC 2015 ont été réalisés.

Mr Allain Sebillé énumère les montants des travaux qui seront réalisés dans le cadre du FDAEC 2016 :

Laumailly (paratonnerre) :	6 987.63 € HT
Menuiserie Magnan :	8 921.44 € HT
Ent. Guillet (toiture Sacristie) :	2 609.35 € HT
Défibrillateur :	1 677.00 € HT
Ets Lacroix	
(panneaux de signalisation)	723.29 € HT
Ets Lacroix (souffleur) :	305.00 € HT
Ets Lacroix (Pompe à eau) :	469.17 € HT
Total HT :	21 692.88 €

Le dossier sera déposé en janvier 2016.

Positionnement sur le projet SDCI

Suite au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Gironde, reçu en Mairie le 22 octobre (SDCI), prévu par la loi du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République « NOTRe », il est prévu notamment :

- La fusion du SIAEPA du Cubzadais/Fronsadais avec le SIAEPA du Bourgeais et du Blayais.

Le Conseil Municipal vote CONTRE la FUSION à l'unanimité.

- La dissolution du Syndicat d'Electrification du Fronsadais, crée le 19/07/1930. Sur 12 syndicats intermédiaires existants, seuls 6 Syndicats de régime urbain seraient maintenus et 6 Syndicats de régime rural seraient dissous. (Article 24 du SDCI).

Le conseil Municipal vote à :

7 voix CONTRE la DISSOLUTION du Syndicat d'Electrification du Fronsadais

1 voix POUR la DISSOLUTION du Syndicat d'Electrification du Fronsadais

1 voix ABSTENTION

- Suite à la réforme des statuts du SDEEG, la commune a la possibilité d'être représentée au Comité Syndical et de prendre part au vote des délibérations des différents collèges. La cotisation annuelle d'adhésion s'élève à 50 € par délégué. Le conseil désigne le délégué suivant : Mme Annie CAZEAU

Travaux d'aménagement de la Place du Mascaret

Mr le Maire demande de se positionner sur le revêtement de la place du Mascaret et sur les plantations. Le conseil souhaite garder le principe de l'étude mais d'en réduire les coûts. Il est demandé à la commission voirie / bâtiment de se réunir et de prévoir un budget de 50 000 €. Des devis seront ensuite demandés à plusieurs prestataires pour la préparation du budget 2016.

Remboursement des charges par le SIRP 2014

Mme Murielle DARCOS annonce qu'une délibération du SIRP a été prise le 8 décembre 2015, N°06-2015, concernant le remboursement des heures de mise à disposition de Mme Christine ROUX, Adjoint Administratif 2^{ème} classe, catégorie C, sur la base de 2 heures par semaine à 9.95 €. Soit 1 034.80 € pour l'année 2014. Le conseil accepte à l'unanimité le remboursement du SIRP Asques / Saint Romain la Virvée sur le budget Communal 2015.

MANIFESTATIONS COMMUNALES 2015



***Le REPAS
DE
L'AMITIÉ***
s'est déroulé le
7 mars 2015



La collecte de sang organisée dans notre commune les 11 et 12 décembre derniers, a permis d'accueillir 94 volontaires (dont 13 donnaient pour la première fois) et de prélever 87 poches.

L'Association remercie la commune pour son accueil et toutes les personnes qui ont accordé un peu de leur temps !

"En s'associant à presque toutes les communes de France, Asques a rendu hommage aux victimes des attentats de Paris du vendredi 13 novembre 2015.

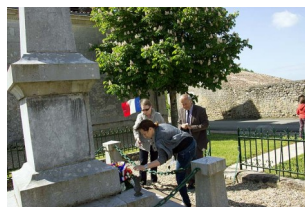
Monsieur le Maire a prononcé quelques mots pour marquer notre soutien et nos pensées amicales à tous ceux qui ont perdu un enfant, un parent ou un ami. Puis tous ont entonné la Marseillaise"



Rendez-vous avec la municipalité

**Le vendredi 8 mai 2015 et
Le mercredi 11 novembre 2015**

Commémorations à 11 h 15 au monument aux morts



MANIFESTATIONS COMMUNALES 2016

Les Vœux du Maire 2016

Vendredi 8 janvier 2016, en soirée, Monsieur le Maire Jean Mora entouré des Conseillers Municipaux et des membres du Personnel, recevait les Asquais pour présenter ses vœux et faire le point sur l'année écoulée, cette soirée s'est terminée autour d'un buffet dînatoire. Monsieur Jean Galland, Conseiller Départemental, et Madame Marie-France Régis, Maire de Tarnès, Monsieur Alain Montion, Maire de Saint-Romain, Monsieur Jacques Combillet, Maire de Cadillac en Fronsadais, Madame Marie-Claude Fourcadet, Présidente du R.P.I., assistaient à cette manifestation amicale.

A cette occasion la « Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale » a été attribuée à

**Mme Françoise
MEUNIER
(Médaille d'Argent)**



REPAS DE L'AMITIÉ

*Comme chaque année le repas de l'amitié
organisé par la Municipalité aura lieu*

Le 5 mars 2016

à 12 h 15

Salle des fêtes d'Asques

Autres rendez-vous avec la municipalité

Le dimanche 8 mai 2016

Le vendredi 11 novembre 2016

Commémorations à 11 h 15 au monument aux
morts, suivies d'un vin d'honneur à la Mairie.

ECOLE D'ASQUES

Murielle Darcos, 1ère Adjointe

Aux Affaires Scolaires

Nous accueillons cette année dans notre école 51
élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal
Asques – Saint-Romain.

Ils sont 26 en CE2/CM1 dans la classe de Madame
FRAYSSE et 25 en CM1/CM2 dans la classe de la
Directrice Madame LUNET.

Le temps scolaire s'effectue de 9H à 12H sur les
matinées du lundi au vendredi et de 13H30 à 15H45
sur les après-midi des lundi, mardi, jeudi et vendredi.



Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux en
collaboration avec les Enseignantes et l'Association des
Parents d'Elèves, ont à cœur de maintenir une école
publique accueillante, dynamique et moderne dans
notre village. Pour cela nous sommes vigilants sur la
qualité des services proposés aux enfants et à leur
famille avec un personnel de surveillance pour la pause
méridienne formé spécifiquement aux 7-12 ans, assisté

d'une deuxième personne de 13h à 13h20 au moment
où les enfants sont le plus nombreux dans la cour.



*Christine Roux surveille la cour pendant la pause
méridienne, aidée d'Isabelle Lino.*

Un Restaurant Scolaire toujours attentif au goût des
enfants tout en diversifiant les plats proposés avec une
exigence forte sur la qualité et la provenance des
produits utilisés.



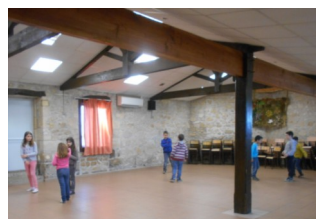
*Responsable cantine : Noëllie Fruitier, aidée
d'Isabelle Lino pour le service des repas*

Nos classes seront prochainement équipées de
tableaux numériques et de tablettes offrant ainsi aux
enfants et aux enseignantes un outil pédagogique
supplémentaire.

Nous espérons ainsi permettre la réussite et
l'épanouissement de chaque enfant scolarisé à Asques
et nous leur souhaitons une bonne année scolaire.

Des Ateliers TAP

Temps d'Activités Périscolaires : de 15h45 à 16H45
gratuits pour les familles où nous proposons aux
enfants des activités variées comme : Dessin, Yoga,
Hip-hop, Cinéma, Aide aux Devoirs (par les Parents
d'Elèves, bénévoles), Création Musicale, Tir à l'Arc,
et d'autres nouveautés pour les périodes à venir.





Des ateliers
T.A.P.



GARDERIE

La garderie de Saint-Romain continue d'accueillir les enfants aux horaires habituels.

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Lors de l'Assemblée Générale en CDC le 09/12/2015, le sujet du développement du projet Très Haut Débit a été abordé par Mr Laurent Garbuio, Délégué Communautaire au Syndicat Mixte Gironde Numérique. Le Syndicat Gironde numérique prévoit l'amélioration pour le territoire du Fronsadais, 3612 foyers raccordés au Très Haut Débit et 580 foyers en amélioration de Débit. Mr le Conseiller Départemental du Canton Fronsadais - Libournais a souligné l'importance du numérique au niveau économique, notamment sur la commune d'Asques et pour toutes les entreprises à venir sur le territoire. Mr Garbuio indique que la 4G est une solution mais pas à long terme ; il a ajouté que Gironde Numérique propose également la solution de la connexion satellite et offre une subvention aux particuliers qui investiraient dans cette connexion.

A 16 ans le recensement est obligatoire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Se présenter en Mairie avec sa carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Inscription sur les listes électorales

Toute personne habitant la commune peut s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017.

Se présenter en Mairie avec sa carte d'identité et un justificatif de domicile.

Prochaines élections en 2017
Présidentielles et Législatives

Divagation d'animaux domestiques
Texte réglementaire en vigueur : art.
L.211-23 du code rural

Il a été constaté de plus en plus d'animaux en liberté en 2015 !

Il est rappelé que la divagation d'animaux domestiques non tenus en laisse **est formellement interdite.**



Dans un souci d'hygiène publique et de propreté des places et des rues de la commune, chaque propriétaire d'animal doit veiller à ce que son animal ne fasse pas ses besoins sur l'espace public.

NUMEROS UTILES

SAMU : 15

SOS médecins : 3624

Pharmacie de garde : 3237

Pompiers : 18

Police Nationale : 17

PLAN COMMUNALE DE SAUVEGARDE (PCS)

Le plan communal de sauvegarde prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. **Il est disponible pour consultation à la mairie.**

En cas d'alerte inondation et d'alerte météo vents :

Jean Mora, Allain Sébille, Sylvie Chaniolleau sont prévenus par la Préfecture et transmettent ces informations à Claudine Arnaud pour prévenir les habitants des Palus, Nicole Darolle pour prévenir les personnes âgées et handicapées, Sylvie Chaniolleau prévient les résidents du Port.

En cas d'alerte de vents supérieurs à 100 kms/heure
une alerte générale est faite par mégaphone à l'ensemble de la population.

Incinération de végétaux

Quid du brûlage des déchets verts en Gironde Le préfet informe sur les déchets verts : stop au brûlage !

Pourquoi une circulaire sur le brûlage des déchets verts ? Car l'incinération des déchets verts est à l'origine de troubles de voisinages, nuit à l'environnement, à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Quelles sont les modalités ? En période d'épisode de pollution atmosphérique (généralement énoncé par le préfet), il est totalement interdit de brûler des déchets verts en Gironde. En dehors de cette période particulièrement sensible, plusieurs cas se présentent.

Pour la commune d'Asques, située hors des périmètres de protection (PPA) ou des zones classées (SRCAE), le brûlage à l'air libre est interdit dans les zones urbaines et rurales. Cependant, des dérogations peuvent être délivrées dans les cas suivants :

- Zone soumise à une obligation de débroussaillage en application du code forestier
- Zone couverte par un plan de prévention des risques de forêt
- Pour les végétaux contaminés
- En cas d'absence d'autres moyens de destruction
- Pour des raisons techniques liées à l'accessibilité ou au volume à traiter.

Quelles solutions pour le traitement de vos déchets verts ?

Vos déchets verts peuvent être amenés en [déchèteries professionnelles](#) et [publiques](#). De plus, le traitement domestique des déchets verts est aussi possible (compostage, paillage).

Pour les propriétaires forestiers et agricoles : possibilité d'incinération sous conditions, demande préalable à déposer en Mairie. Formulaire de demande à télécharger sur le site www.gironde.pref.gouv.fr, toutefois, ces incinérations sont strictement interdites du 15 mars au 30 avril et du 1er juillet au 30 septembre.

Nuisances Sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués qu'aux horaires indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les jours ouvrables	De 8 heures 30 à 12 heures	De 14 heures 30 à 19 heures 30
Samedi	De 9 heures à 12 heures	De 15 heures à 19 heures
Dimanche & jours fériés	De 10 heures à 12 heures	INTERDIT Après 12 h



Déchèterie de Vérac
5, Teychères 33240
05 57 84 74 00 – www.smieval.fr

OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI

Période ÉTÉ : du 1er février au 31 octobre de 9h à 12h et de 14h à 18h

Période HIVER : du 1er Novembre au 31 janvier de 9h à 12h et de 13h à 17h



Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de ranger ses poubelles après le passage de la collecte.

Laisser ses poubelles vides au bord des routes nuit à l'image du territoire communal et peut déranger le voisinage !



ASSOCIATION DES OEUVRES LAÏQUES ASQUES- ST ROMAIN LA VIRVÉE

Président: Thierry SCHOCRON Contact, renseignements: aol.asques.stromain@gmail.com ou 05 57 58 27 51

Nous sommes une association d'éducation populaire ayant pour but de "permettre à tous un épanouissement par la culture et l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté".

Notre objectif est de faciliter l'accès à la culture sous toutes ses formes autour de chez nous en favorisant le lien social et intergénérationnel.

Nous mettons en place des ateliers pour les jeunes ou les adultes et des animations ponctuelles, soirée débat à thème. Les intervenants professionnels qui animent nos ateliers garantissent des cours de qualité.

Nos revenus proviennent du soutien des communes de St Romain et de Asques et du Conseil Départemental ainsi que les revenus générés par notre vide-grenier annuel.

Grace à ces aides nous nous efforçons de maintenir des tarifs abordables pour les familles. Nous tenons à remercier nos deux communes pour la mise à disposition de locaux et l'aide matérielle.

L'AOL, Foyer d'Éducation Populaire adhère à la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente.

24 Asquais sont inscrits cette année à nos différents ateliers.

ÉVEIL MUSICAL Le mardi à 17h45

Cette année, l'atelier d'Éveil Musical pour les enfants de 3 à 6 ans est animé par Chloé Legrand.

Les enfants font la découverte des différents styles de musiques, sont initiés à l'écoute de l'opéra, du jazz mais aussi du rock, du rap Ils apprennent le chant et abordent les premiers éléments du rythme.

PEINTURE ET ARTS PLASTIQUES "ARTISTES EN FRONSADAIS"

Cet atelier exclusivement ouvert aux adultes, expérimentés ou non, se réunit tous les lundis après-midi de 14h30 à 17h à la salle "Cabernet" à St Romain. Ils partagent leur savoir-faire, leurs expériences, travaillent les différentes techniques, aquarelle, pastel, acrylique... et participent à des stages ou des expositions.

THÉÂTRE

Brigitte Gomez et Camille Couturier metteuses en scène du "Théâtre en miettes" de Bordeaux accueillent cette année:

71 enfants et jeunes de 6 à 21 ans se répartissent en 6 ateliers:

Le mardi de 17h45 à 19h pour les enfants de 8 à 11 ans avec Brigitte Gomez

Le mercredi de 15h30 à 16h45 pour les enfants de 9 à 11 ans avec Camille Couturier

Le mercredi de 16h45 à 18h15 pour les enfants de 11 à 14 ans avec Camille Couturier

Le mercredi de 18h30 à 20h pour les jeunes de 14 à 16 ans avec Brigitte Gomez

Le vendredi de 17h45 à 19h pour les plus petits avec Camille Couturier

Le vendredi de 20h à 22h pour les jeunes de 16 à 20 ans avec Camille Couturier

La troupe des adultes forte de 14 personnes se réunit le jeudi soir avec Brigitte Gomez. Comme chaque année, ils ont donné une représentation au profit des Restos de Coeur.

Compilation de saynètes, impros, création ou adaptations de pièces du répertoire classique, à chaque fois, nos ateliers mettent l'accent sur le fond, la quête de sens, mais aussi sur la performance scénique.

Les thèmes abordés sont en parfaite adéquation avec les objectifs de l'association.

La pratique artistique épanouit dans la joie et la bonne humeur chacun au sein du groupe.

CONVERSATION ANGLAISE

Le groupe d'initiation à la culture anglaise, animé par Sylvie Ruault se réunit le mardi soir à partir de 20h30. L'objectif est de se familiariser avec la langue et la culture anglaise.

LES DATES À RETENIR

Les vœux de l'association auront lieu le dimanche 17 janvier 2016, salle Milonis,

Le spectacle très drôle "Bob, transports en tout genre" sera suivi de la galette.

Le vide-grenier aura lieu le dimanche 20 mars 2016, à la salle Milonis et à l'extérieur

Les représentations de fin d'année auront lieu du 10 au 12 juin 2016, ouvert à tous, gratuit pour les enfants

A.I.P.E. Asques / Saint-Romain-La-Vivée

Association loi 1901



Représentants 2015-2016

Présidente :

Karinne PAGE

Trésorière :

Gwénaëlle MIOSSEC

Trésorière adjointe :

Claire ALLE MONNE

Secrétaire :

Séverine BARDY

Secrétaire adjointe :

Nathalie DUTEUIL

Manifestations :

Marché de Noël : 18/12/2015

Concours de galettes : 24/01/2016

Carnaval : 25/03/2016

Fête de l'école : 24/06/2016

L'Association Indépendante des Parents d'Elèves regroupant les communes d'Asques et de Saint-Romain-La-Vivée existe depuis le 30 octobre 2004, elle a toujours eu pour vocation de veiller au bien être des enfants du groupe scolaire. Nous sommes vos correspondants privilégiés dans les relations avec les mairies, l'inspection académique, l'équipe éducative et les différents intervenants dans la vie scolaire.

Toutes les manifestations (Halloween, marché de Noël, fête de fin d'année, etc...) organisées par l'association, permettent de récolter des fonds qui servent à financer en partie des sorties organisées par le corps enseignant.

Depuis toutes ces années, les équipes successives ont su mener à bien ces projets grâce au volontariat des parents qui font en sorte que l'association survive ... L'association a besoin chaque année de nouveaux bénévoles pour assurer sa longévité et continuer le travail entrepris depuis ces nombreuses années.

Vous pouvez rejoindre notre équipe à tout moment et nous vous rappelons que les réunions sont ouvertes à tous les parents. Lors de ces dernières, nous abordons divers sujets (problèmes spécifiques dans les écoles du groupe scolaire, problèmes de sécurité, d'hygiène, restauration, manifestations, participation à la fête de fin d'année etc...) et essayons ensemble de réfléchir aux éventuelles améliorations et de répondre au mieux aux différents besoins.

Si des projets de l'association vous intéressent et/ou si vous souhaitez rejoindre l'équipe, vous pouvez vous faire connaître en envoyant un message à notre mail: aip.e.asquesstromain@gmail.com ou en vous signalant aux directrices qui nous préviendront ...

Les enfants ont fait trembler Asques... Lors d'Halloween

Le chemin aux « 6 Trouilles » a remporté un vif succès !!!! Les cris ont réveillé Asques.....

Merci à toutes et à tous de nous avoir permis de réaliser une belle fête d'Halloween... et surtout les nombreux bénévoles, sans qui, nous n'aurions pas pu réaliser ce parcours !!!!



Dès la rentrée 2016 : Mise en place d'une Navette pour le centre de Loisirs

L'équipe de l'AIPE est heureuse de vous annoncer qu'à compter de la rentrée de Janvier 2016, le bus effectuant le transport scolaire entre les deux écoles le mercredi matin rejoindra ensuite le centre aéré en passant par l'école de Cadillac en Fronsadais qui connaissait la même problématique.

Cela permettra de mutualiser ainsi les coûts, et surtout d'apporter une solution à de nombreux parents...

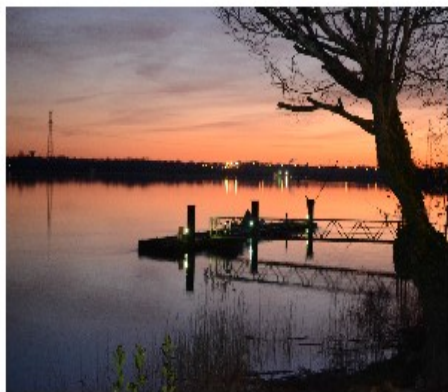
Nous nous félicitons de cette nouvelle, et remercions les Mairies de St Romain, d'Asques et de Cadillac qui nous ont permis de trouver une solution !!!!

Suivez l'actualité de l'association sur la nouvelle adresse du blog:

www.aip.e.asquesstromain.unblog.fr

ASQUES NAUTIQUE

Présidente: Cécile GALLAND



LES PLAISANCIERS, CANOËISTES, SURFEURS ET LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
ASQUES NAUTIQUE VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2016



Sorties canoës, nettoyage des berges, sardinade en septembre,
voici quelques unes de nos occupations tout au long de l'année.



Le bureau:

Présidente: Cécile Galland Trésorier: Jean Christophe Darcos Trésorier adjoint: Olivier Desagnat
Secrétaire: Laurent Boutot Secrétaire adjoint: Corentin Sauvaget

Renseignements: cecilegalland@orange.fr

ASSOCIATION LES APACHES

595 ROUTE DE CUBZAC 33240 ASQUES

Le Conseil d'administration et le bureau vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2016.

Après une bonne édition du festiv'Asques 2015, nous préparons le 10ème anniversaire qui aura lieu le

samedi 4 juin.

Nous organisons comme chaque année des activités dans la cour de l'école ainsi qu'un spectacle équestre sur la place de la mairie.

Le vendredi 11 mars, l'association vous proposera un hommage à Georges Brassens interprété par les Ours Blancs.



festivasques.jimdo.com

associationlesapaches@gmail.com

Festiv'asques

Cette année, le festival fête ses

10 ANS !!!

Rendez-vous le **samedi 4 juin 2016**

La programmation sera dévoilée prochainement...soyez prêts !!!

Charly ARNAUD : 06.61.49.43.07

D'Asques et D'Ailleurs présente

A vos agendas !

LES RENCONTRES DE L'IMAGE ET DU SON

Cette année le village d'Asques s'anima et prendra des allures de plateau de cinéma le weekend du **2 et 3 avril 2016**. Nous vous proposons :
- Une série d'ateliers de réalisation destinés aux jeunes à partir de 7 ans, mais aussi aux adultes !
Vous serez accompagnés par des professionnels de l'audiovisuel pour créer ensemble des courts-métrages et/ou autres bizzareries audiovisuelles.... De l'écriture de scénario au montage, avec des outils numériques de pointe et dans une ambiance ô combien créative, festive et conviviale...
Vous aussi venez faire votre cinéma !

[A ne pas oublier] : la traditionnelle soirée festive avec repas (concocté par nos bénévoles) et concert le samedi 2 avril !



Les nouvelles d'ici....

L'association intervient à l'école primaire d'Asques dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Nous proposons aux jeunes élèves une initiation au cinéma d'animation en leur présentant les différentes techniques d'animation ainsi qu'une initiation pratique avec réalisation d'une création collective....

.... et d'ailleurs

Eysines TV ça continue pour la deuxième saison !

Nous avons imaginé une web-série où les héros seraient les habitants d'Eysines, à la fois devant et derrière la caméra mais aussi les artistes de passage ou des personnages singuliers, créés pour l'occasion. Nous profiterons des événements et manifestations dans la ville comme décor et même prétexte à certains épisodes.

Ce projet permet aux habitants de découvrir les rouages d'un film, ses différentes étapes, de l'écriture du scénario, au montage en passant par le tournage. Chaque épisode sera diffusé sur la chaîne Youtube de la ville d'Eysines.



facebook



D'ASQUES ET D'AILLEURS
85, rue du port, 33 240 Asques
05 57 58 19 15
contact@dasquesetdailleurs.fr

Retrouvez-nous sur notre
nouveau site Internet !
www.dasquesetdailleurs.fr

2015, nos activités

ASQUES HIER & AUJOURD'HUI

Présidente : Marinette Verner

« C'est quand la prochaine sortie ? » Cette petite phrase qui donnait envie d'organiser, de partager, de faire découvrir, je l'entendais à chacune de mes rencontres avec madame Pichon, fidèle parmi les fidèles de nos sorties « Découverte du Patrimoine ».

Comme en 2014, l'année 2015 nous a privés de deux membres fondateurs de l'association. Le chemin, malgré tout, continue ...

Les Sorties

Le 8 Juillet,
en DORDOGNE

Château Pierrail.

Le site, la bâtisse du XVIIIème siècle, les jardins...
et le vin...un régal !!



Château de Bridoire



Jardin Zen de Saint-Avit pour terminer la
journée dans la verdure et la fraîcheur ...

Le 2 septembre,
dans le BLAYAIS

- * L'église de Cartelégue,
- * La citadelle de Blaye
- * La villa gallo-romaine de Plassac...

Et un splendide
coucher de soleil sur
l'estuaire...



Villa gallo-romaine de Plassac. Il faut voir ce
site remis en valeur et le très intéressant musée
qui vous transporte du II^{ème} au V^{ème} siècle.

La Bla-bla

L'association participait le
19 septembre
à « La Bla-bla d'Asques » et faisait
découvrir le Patrimoine asquais.



Explications sur
l'architecture...et la falaise



Concert



Les musiciens de l'ensemble Kari Pampa

Le 7 novembre, Concert de
musique argentine et...

Démonstration de TANGO par Aurora et Fred
accompagnés par l'ensemble Bordoneos.
Une très belle soirée ...



Les danseurs

Nos activités vous intéressent? Vous voulez en savoir plus? Prenez contact par la
MAIRIEou venez nous rencontrer aux permanences du mardi et du vendredi à la
BIBLIOTHÈQUE. A bientôt...

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

GÉRÉE PAR L'ASSOCIATION ASQUES HIER ET AUJOURD'HUI



Le fonctionnement de la bibliothèque a changé !!

Désormais, les petites bibliothèques du Fronsadais fonctionnent ...
comme des grandes!!



Les choix coordonnés de la commune d'Asques, de la Communauté
de communes, du conseil départemental ...et l'engagement important
d'une dizaine de bénévoles asquais ont permis, pendant cette année 2015, de re-
nouveler les collections de livres, d'informatiser tous les documents, d'élargir
l'offre à la musique...aux films et documents vidéo.

Le 19 septembre 2015, avec « la Bla Bla d'Asques », nous avons rencontré de
nouveaux lecteurs, fait découvrir les services de la bibliothèque...et proposé, en
partage avec d'autres associations du village, des animations pour petits
et grands.

Un grand merci à tous les partenaires organisateurs.



Déambulation au son du tambour.



Apéritif et déjeuner au jardin



Le compositeur et les paroliers
interprètes



Croquelune la magicienne



Lectures...et musiques...

La Bibliothèque, un endroit pour se Rencontrer...Échanger...Emprunter
... se Renseigner.

Vous êtes les bienvenus, vous êtes attendus !!

Le MARDI et le VENDREDI de 16h45 à 18h 30

(Entrée par la salle des mariages).

Pour nous joindre :

asquesbiblio@gmail.com

Tel 05 57 58 15 72

Et en 2016....nous aurons un SITE pour les bibliothèques du Fronsadais !!

Comité des fêtes



Le conseil d'Administration, les membres du bureau et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2016.

Le Comité a eu une année intéressante !

La venue de jeunes recrues a vu encore le comité se rajeunir.

Une Section Course à Pied a vu le jour :

Les participants vous invitent à les rejoindre le dimanche matin devant la mairie à 9 h 30, le responsable de la section est

Sébastien Page Tél : 06 48 31 52 45

La fête locale et la brocante 2016 auront lieu les 16, 17 et 18 juin 2016

Quelques évènements 2015 :

Fête locale, brocante, concours de pétanque, course cycliste, participation à halloween.

Rejoignez-nous : Claudine ARNAUD, Présidente
tél 05 57 58 14 40.

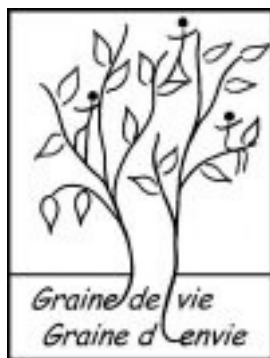


SOCIÉTÉ DE CHASSE
SANGLIERS ASQUAIS
Mairie - 33240 ASQUES

Nouveau Bureau

Président : Jean POUZET
marie-jeanpouzet@orange.fr

Secrétaire : Dominique TRINET
Trésorier : Bernard GENDRE



Toujours avec cette « Graine de Vie, Graine d'envie » de rassembler, créer des liens et partager un état d'esprit éco responsable et une agriculture raisonnée.

Nous nous retrouvons le **mardi et le vendredi à partir de 17h**, à partir du mois d'Avril, sur le terrain communal route de Martel, pour imaginer et aménager un espace potager agréable et original ouvert à tous.

Venez nous rendre visite au détour d'une promenade, vous risqueriez d'être surpris !

Et pour vous donner un avant-goût, toute l'équipe des pot 'agés vous souhaite une Bonne Année à sa façon :

C'est la bonne **Date** pour vous souhaiter d'avoir toujours la **Pêche** et la **Banane**, et de ne jamais tomber dans les **Pommes**.

Même aux **Courges** qui ont des cœurs d'**Artichauts** et dont les **Fraises** rougissent comme des **Tomates** quand on fixe trop leur **Poire** et que ça leur file la **Cerise** !

Une année sans **Prunes** ni **Amendes** de la part des **Aubergines**.

Moins de **Navets** au cinéma sans trop faire le **Poireau** dans les files d'attente.

Une année pleine de **Blé** et d'**Oseille** !

Voilà on vous lâche la **Grappe** après toutes ces **Salades**.

Vanessa LAURENT : Présidente
Claire ALLE MONNE : Trésorière
Anna SALVY : Secrétaire



ASTAROLACA

Club intercommunal des aînés - Président Gilbert DAROLLE

"ASTAROLACA"

CLUB INTERCOMMUNAL DES AÎNÉS

oooooooooooo

Compte rendu des activités 2015

oooooooooooo

REUNIONS MENSUELLES

le 1er mardi : Scrabble
le 2ème jeudi : Loto, Belote, Guêler.

QUINES ANNUELLES

Le 31 Janvier : Cadillac en Fronsadais
Le 14 Février : St Romain la Virvée
Le 14 Novembre : La lande de Fronsac
Le 19 Décembre : Asques

BELOTE

Concours ouvert à tous le 21 Février et le 24 Octobre à Asques.

VOYAGES

du 08 au 13 Juin	Normandie
Du 16 au 20 Juillet	Andorre
Le 03 Septembre	Irardin
Le 15 Octobre	Cognote
Du 20 au 24 Octobre	Espagne

SPECTACLES

le 21 Février Dîner spectacle Bordeaux

REPAS DU CLUB

Le samedi 30 Mai : Repas de Printemps à Cadillac en Fronsadais
Le samedi 21 Novembre : Repas d'Automne à St Romain la Virvée
Ces deux repas ont été servis par M. Chevrier traiteur à Moransin

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 14 Janvier 2016.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : C. DAROLLE - Vice-Président : J.M. BARDEAU
Secrétaires : N. DAROLLE - Secrétaire adjoint : M. DELAIGLE
Trésorière : C. DEYRES - Trésorier adjoint : F. HUGUET

Prévisions pour 2016

Voyage au Portugal courant Juin
De nombreuses autres manifestations
sorties d'un jour - loto - belote - scrabble - etc.....

Venez nombreux nous rejoindre en 2016 - Renseignements au 05 57 58 19 68



... INFORMATIONS PRATIQUES ...

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi — Mardi — Mercredi
De 9 h à 12 h

Jeudi — Vendredi
De 14 h à 17 h 30

Tél : 05.57.58.15.72 Fax : 05.57.58.18.26

Email : asquesmairie@orange.fr

NOUVEAU ! Le Site Internet

www.mairie-asques.com

Ce site permet :

- De simplifier l'accès aux informations municipales par la centralisation et le stockage des données utiles aux habitants et l'accès direct à certaines démarches administratives.

- De dynamiser le village en proposant des liens vers les associations, une plate-forme d'échange, une communication et une promotion des événements du village.

- D'accompagner le développement économique du village en donnant accès aux professionnels et en offrant une promotion gratuite de leurs activités.

Le site du village d'Asques est une vitrine avec des informations pratiques et un moyen de communication avec des informations actualisables facilement sur la vie quotidienne du village.

Ce site est « votre site », soyez les acteurs de la vie de « votre village » !

AGENCE POSTALE

OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 30



La MSA Gironde : un guichet unique

Si vous êtes affiliés à la MSA, que vous soyez salarié, exploitant ou employeur de main d'œuvre agricole, c'est la MSA Gironde qui est votre interlocuteur unique en matière de protection sociale. Elle assure une prise en charge globale allant de la santé à la famille, en passant par la retraite et le recouvrement des cotisations. Elle mène également une politique d'action sanitaire et sociale sur le territoire girondin et prend en charge la santé au travail et la prévention des risques professionnels.



MSA GIRONDE à votre service

Au 05 56 01 83 83

Sur le site www.msa33.fr



INSEE

Une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité aura lieu sur la commune entre le 14 mars et le 6 avril 2016 puis du 13 juin au 5 juillet 2016. L'enquêteur sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Le démarchage commercial n'est jamais autorisé par la Mairie sans en informer les administrés.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

MARRASSÉ Charly, Gilbert, Dominique
Le 30 janvier 2015

DUPONT Jules, Louis, Hervé
Le 20 mai 2015



VAN TONGEREN Axelle
Le 7 septembre 2015

VAN TONGEREN Lison
Le 7 septembre 2015

Mariage

MELON Grégory et ARCHAMBEAU Blandine
Le 23 mai 2015

Décès

Geneviève PICHON le 2 janvier 2015

Mélanie Moïsa VERNER le 21 avril 2015

Anne-Marie BOISSINOT le 17 juin 2015

Mildrede PENEAU le 23 novembre 2015

Jean Robert BOUDIN le 24 décembre 2015